

Image not found or type unknown



Reconnaissance de dette déposée chez un notaire jamais soldée qu

Par **garcin jean**, le **28/08/2017** à **14:16**

bonjour,mon épouse a emprunter de l argent a sa grand mère,
pour acheter un restaurant avec son ex-mari,celui ci n'a jamais rembourser sa part,la grand
mère de mon épouse est décédée,mon épouse n'a rien toucher de son héritage,au vu que la
dette n'a jamais été soldée son ex-époux lui doit la moitié soit 14000euros quel recours avons
nous pour faire payer cet escroc.
merci de votre réponse